



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Envoi numérique uniquement (voir destinataires en fin d'avis) en raison de l'épidémie de Covid-19.

V/Réf. : CDG/2311-0189

N/Réf. : AA/KD/UCL20372_653bis_Coghen_185_FE

Annexe : /

Bruxelles, le 20 avril 2020

Monsieur le Directeur,

Objet : UCCLE. Avenue Coghen, 185 – Ancienne maison personnelle et atelier du maître-verrier et peintre-décorateur Raphaël Evaldre. Classement définitif de la totalité du bien comme monument.

Avis de la CRMS

En application de l'article 222 §2 du CoBAT, et en réponse à votre courrier du 17 mars 2020, nous vous communiquons *l'avis favorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 8 avril 2020 sur la demande de classement comme monument de la totalité de l'ancienne maison personnelle et atelier du maître-verrier et peintre-décorateur Raphaël Evaldre, sise avenue Coghen, 185.

Par son arrêté du 3 octobre 2019, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure de classement comme monument du bien en question sur proposition introduite par la CRMS en sa séance du 15 juin 2018. Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Uccle a émis un avis positif sur la demande en sa séance du 14 janvier 2020. Le propriétaire n'a pas émis de remarques quant à la proposition de classement. Il a toutefois introduit une requête en annulation et en suspension contre l'arrêté du Gouvernement bruxellois.

Description du bien

L'ancienne maison de Raphaël Evaldre (1862 - 1938) a été construite en 1929, d'après les plans de l'architecte Daniel Renier (1884 - 1951), dont la signature est également apposée sur la maison. Elle consiste en une maison d'habitation d'alignement de deux niveaux (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) sur caves, d'une largeur de 6,40 m, sous toit plat et verrière zénithale retombant en pente vers la façade avant. Un deuxième étage, prévu dans les plans mais jamais réalisé, devait se positionner en retrait. La maison est précédée d'une zone de recul de 5 mètres de profondeur, bordée de deux petits pilastres et grille de clôture (dont la porte grillagée est manquante).

De style Art Déco par ses lignes géométriques et le travail de ses nombreuses modénatures, la façade avant est presque entièrement revêtue d'un enduit blanc-crème qui suit notamment les éléments de mouluration dans les ébrasements des baies, la frise de l'encorbellement, les jeux géométriques dans les allèges de fenêtres. La façade principale présente une élévation asymétrique de trois travées au rez-de-chaussée sur un soubassement de pierre bleue et d'une large travée au bel étage, formant un *bow window* en ressaut. Une verrière zénithale, formée de 10 dalles de verre armé sur armature métallique, couronne l'élévation dont elle est séparée par une corniche trapézoïdale s'encastant à ses extrémités dans des amortissements profilés en cavet. La forme trapézoïdale de la corniche est redessinée en effet miroir de l'entablement surmontant la fenêtre de l'étage. Le *bow window*, soutenu par un encorbellement sur consoles arrondies, est orné sur quasi toute sa surface d'un fenestrage orné de vitraux d'inspiration plus Art Nouveau, très probablement de la main d'Evaldre.

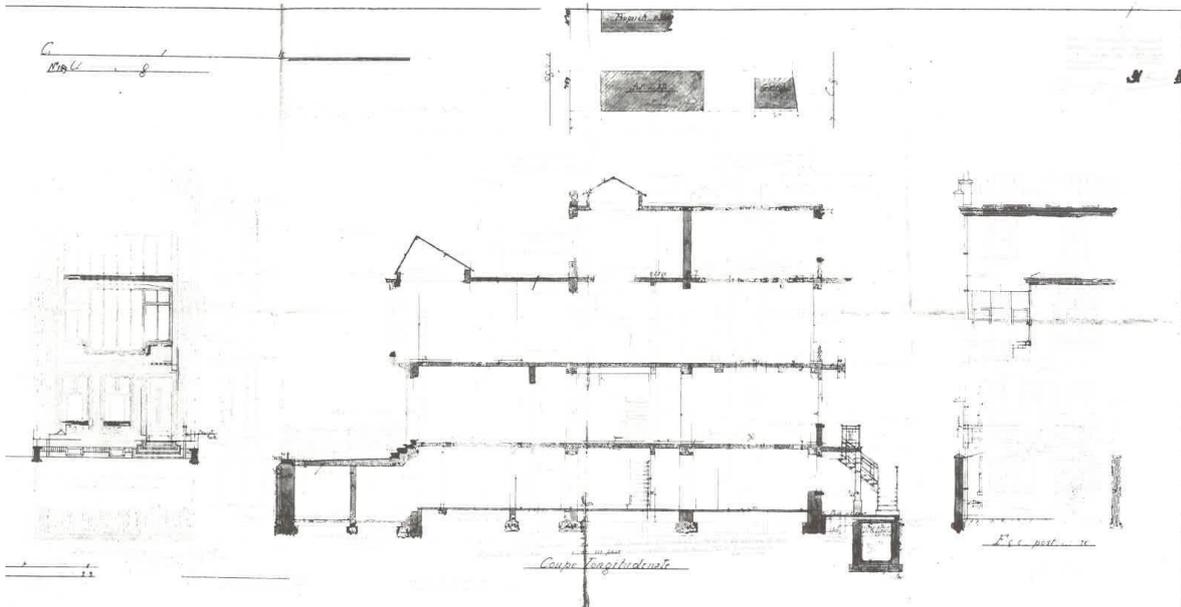
1/4



© irismonument



©googlestreetview



Élévations et coupe – plans de 1929 par D. Renier © AAM

Donnant sur le square Coghén, la façade arrière, plus massive, est largement réalisée en béton armé avec terrasse et *bow window*. A noter qu'une différence de niveau entre l'avenue et le square homonyme donne aux caves un accès direct vers l'extérieur et un escalier métallique mène du rez-de-chaussée au jardin. Un garage, prévu dès 1929 en fond de parcelle, est accessible depuis le square et supporte de hauts piliers, dont l'utilité n'est pas définie.

A l'intérieur, les pièces principales avant et arrière encadrent le hall et la cage d'escalier, ainsi que de petits espaces utilitaires (monte-plats et dégagements). À l'étage, la pièce avant, sous verrière et largement éclairée par le *bow window* avant accueillait l'atelier d'Evaldre, cette fonction étant confirmée par la mention « atelier » sur les plans et par une photo officielle de l'artiste prise à son domicile et sur laquelle on reconnaît, à l'arrière-plan de ce cliché d'époque, les éléments du vitrail du bel-étage. Il s'agit d'une pièce carrée de pratiquement 6 m sur 6 et de 3,40 m de hauteur sous verrière. Cette belle pièce lumineuse a également servi de salle d'exposition, Raphaël Evaldre ayant habité la maison de 1930 jusqu'à son décès en 1938. Outre la verrière, le toit plat est percé de deux lanterneaux éclairant la cage d'escalier.



© Marcel ERKEN

Intérêt que présente le bien

La façade avant se démarque par la qualité de sa composition Art Déco (telles la forme trapézoïdale utilisée pour la corniche, l'entablement et la base des travées du rez-de-chaussée, la base de la verrière conçue en ligne brisée, les ressauts successifs des ébrasements des baies et de la porte au rez-de-chaussée, l'escalier d'accès à marches décroissantes encadrés de caissons rectangulaires) tout en déclinant quelques réminiscences Art nouveau dans les vitraux de la baie principale.

Outre la composition architecturale, le fenestrage du bel-étage, composé de neuf éléments verticaux réalisés chacun d'une seule pièce, est l'un des éléments marquants de la façade. Dans sa partie basse, des simili brises-vues évoquent une guirlande décorative ondulante de branches à larges feuilles retombantes, non sans évoquer aussi des plumes d'oiseau par la présence de motifs ocellés de couleur verte et orange réalisés en verre soufflé. La guirlande est surmontée d'un bandeau, inséré dans des plombs, composé de verre d'aspect jaunâtre et ornementé à intervalles réguliers de cabochons carrés en verre soufflés couleur lie-de-vin. Quant aux vitraux d'imposte dans la partie supérieure, ils évoquent des branches entrecroisées de laurier dont les feuilles remplissent la quasi-totalité des impostes. Les vitrages du rez-de-chaussée, en verre industriel semi-transparent, présentent un réseau de plombs verticaux et horizontaux et, dans la partie supérieure, un médaillon circulaire de couleur vert-bleu où se distingue une représentation d'une des quatre saisons (peintures à la grisaille).

Sans minimiser le travail de l'architecte, il ne fait nul doute que l'influence de Raphaël Ewaldre sur le dessin de la façade et l'organisation des espaces a été prépondérante, non seulement par la présence importante des vitrages ornementés, mais aussi par la disposition de la verrière zénithale et des lanterneaux présents au centre la toiture plate de l'immeuble, pour éclairer l'atelier d'artiste-peintre qu'il s'y était fait aménager. Les réminiscences Art Nouveau trahissent également un attachement du maître-verrier et du peintre-décorateur pour les réalisations de Victor Horta avec lequel il collabora à de très nombreuses reprises.

Etat de conservation

De l'extérieur, l'immeuble semble dans un bon état de conservation et d'entretien, les joints en plomb de la verrière zénithale ont été renouvelés récemment et la façade a été repeinte. Il n'y aurait eu qu'un seul transfert de propriété depuis la mort d'Evaldre puisque le propriétaire actuel aurait hérité de l'immeuble de ses parents, qui l'auraient directement racheté à la veuve d'Evaldre. Pour affiner le descriptif et préciser l'état de conservation de l'intérieur, il conviendrait d'évaluer si des travaux ont été réalisés, sont en cours ou programmés.

Par conséquent, la CRMS confirme la demande de classement de la totalité de l'édifice en raison de son intérêt historique, architectural, d'usage et esthétique.

Elle demande à la DPC de bien vouloir délimiter une zone de protection autour du bien en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Aurélie AUTENNE
Secrétaire Secretaris



Christian FRISQUE
Président Voorzitter

Envoi numérique uniquement en raison de l'épidémie de Covid 19

c.c. : BUP-DPC : cdegreef@urban.brussels; mmuret@urban.brussels; lleirens@urban.brussels;
jvandersmissen@urban.brussels
SCRMS : kdepicker@urban.brussels; mbadard@urban.brussels; cvandersmissen@urban.brussels
Cabinet du Secrétaire d'Etat. P. Smets en charge du patrimoine : S. Thielen, W. Stevens

Iconographie et bibliographie

- Les plans originaux n'existent plus à la commune d'Uccle mais les Archives d'Architecture Moderne possèdent des photos argentiques des plans originaux.
- Les vitraux de l'immeuble sont détaillés, dans le contexte de la carrière d'Evaldre, par Marcel ERKEN dans un article publié dans le n° 254 de mars 2015 de « Ucclesia », revue bimestrielle du cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle, pp.2-15.
- La carrière de l'artiste a été retracée dans une notice publiée par B. SCHOONBROODT dans « *Artistes belges de l'Art Nouveau, 1890-1914* », Racine, 2008, à laquelle il est très largement fait référence dans les deux articles d'« Ucclesia ».
- L'immeuble est décrit par le menu détail dans une étude architecturale publiée par Marcel ERKEN dans le n° 255 de mai 2015 de « Ucclesia », revue bimestrielle du cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle, pp.13 à 29.